



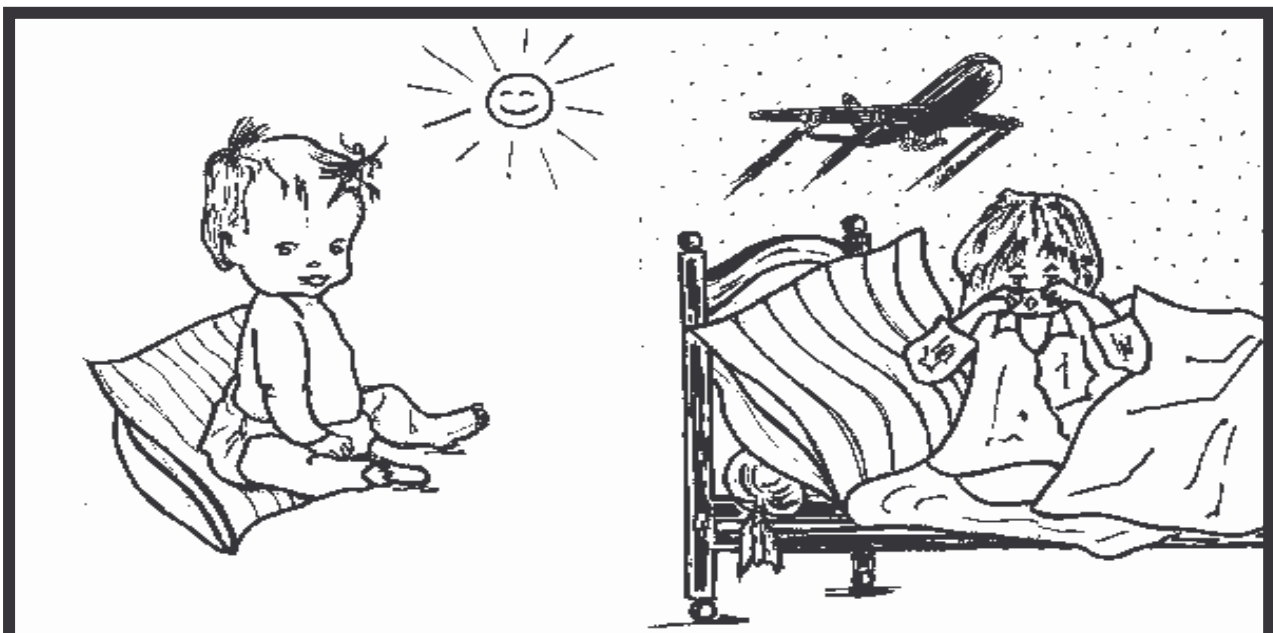
NOUVEAU SITE INTERNET :  
<http://perso.wanadoo/acenas/>  
e-mail : [acenas@wanadoo.fr](mailto:acenas@wanadoo.fr)

# Un avion = 2.000 voitures

La pollution de l'air d'un avion au décollage est égale à environ 2.000 voitures.  
100.000 avions circulent à SATOLAS par an, soit 2 MILLIARDS de voitures au dessus de nos têtes !

# Perte de valeur des maisons = -30 %

D'après une enquête menée à St Laurent de Mure, Jonage, Jons, Pusignan... (article dans Lyon-Mag février 1999) du simple fait de l'annonce d'un projet d'extension.



**AUJOURD'HUI**

**DEMAIN ?**

**A VOUS DE CHOISIR**

## **ASSOCIATION CONTRE L'EXTENSION ET LES NUISANCES DE L'AEROPORT DE SATOLAS**

Siège : mairie 38540 HEYRIEUX

Tél/fax : 04.72.48.76.79

Antennes : Diémoz, Grenay, Heyrieux, Jonage, La Boisse, Niévroz, St Bonnet de Mure, St Just Chaleyssin, St Laurent de Mure, St Pierre de Chandieu, Thil, Toussieu, Valencin

## **LE RAPPORT PLASSARD**

**Lyon 15 décembre 1998**

Suite à notre rencontre avec Mme VOYNET, une expertise indépendante a été menée sur les besoins d'extension.

L'expertise « PLASSARD » est très critique vis à vis de l'aéroport de SATOLAS : 140 maisons construites légalement dans des zones interdites, un aéroport euro-régional et non intercontinental, un aéroport qui vit sur des mythes et ne peut prétendre devenir le 3<sup>ème</sup> aéroport parisien, une politique de développement dans tous les sens au lieu d'une adaptation aux besoins de la région, une saturation lointaine (2015-2020) qui laisse le temps de la concertation... Le ministre en tiendra-t-il compte ?

Alors que cette expertise était présentée à huis clos en Préfecture, l'aéroport fêtait, le même jour, en grande pompe son 5 millionième passager. Personne ne peut être dupe de ces manipulations de l'opinion publique pour étouffer un rapport défavorable.

## **MANQUE DE SECURITE**

**30 décembre 1998**

Un Boeing 737 d'Air France perd une roue au décollage. Suite à l'enquête que nous avons menée, il s'avère que, contrairement à ce que prétendaient les responsables de l'aéroport, il ne s'agit pas d'un accident rarissime.

Par manque d'entretien, un accident similaire s'est produit le 14 février 1995 lorsqu'un BOEING 757 a perdu une roue à 8 km de l'aéroport de STRASBOURG. La roue pesait 250 kg et a complètement détruit un hangar de conditionnement. Par miracle, les 2 salariés de l'entreprise s'étaient absentés et n'ont pas été tués.

Le même scénario aurait pu se reproduire à SATOLAS, la roue aurait pu tomber sur une habitation...

Nous avons dénoncé cet accident inadmissible auprès de l'aviation civile, de la CCI, de la Préfecture, d'AIR France et AEROPOSTALE, de BOEING.

## **Air France double son HUB**

200.000 passagers en plus, dont près de 50 % en transit, pour 1999 suite à l'augmentation des fréquences. Alors que les nuisances vont augmenter pour les riverains, l'aéroport n'a pas jugé nécessaire d'informer la population et encore moins de réunir la commission de l'environnement prévue à cet effet !

La région Rhône-Alpes et le Conseil Général du Rhône soutiennent le développement de l'aéroport à hauteur de respectivement 200 millions de francs et 117 millions de francs. Est-ce le rôle des contribuables rhônalpins de financer la politique des HUB qui n'apporte aucune richesse à la région car les passagers n'atterrissent à SATOLAS que pour reprendre un autre vol ?

Un recours gracieux, qui sera suivi sans doute d'un recours contentieux au tribunal administratif, a été déposé contre la subvention de 200 millions de la région.

Encore une fois, une délégation de l'ACENAS a passé 15 heures au Conseil Régional, le 12 mars dernier, pour rencontrer et sensibiliser tous les partis politiques.

## **MINISTERE DES TRANSPORTS**

**Paris le 11 février 1999**

Jean Claude GAYSSOT a organisé une table ronde de 20 représentants d'associations et 60 élus de la région afin d'entendre les résolutions de chacun avant de prendre sa décision sur l'extension. **Aucun débat n'a eu lieu**, une seule intervention par personne était permise...

Nous avons pu constater un changement radical au niveau de la position des élus, car personne ne présente plus la construction des pistes comme une urgence. Nous avons apprécié que la majorité des élus aillent dans notre sens en soulignant les problèmes à SATOLAS (gare TGV inutile, concertation insuffisante, vols de nuit, aéroport poubelle sans contrainte...).

Néanmoins, Mr GAYSSOT a annoncé qu'il prendrait prochainement une décision concernant l'APPM (Avant Projet de Plan de Masse). La signature de l'APPM est l'accord de principe d'une extension dans le futur.

**Paris le 9 mars 1999**

Une délégation de l'ACENAS et du CORIAS est reçue par le Ministère des Transports. JC GAYSSOT était encore une fois absent alors que nous attendons depuis un an, la rencontre personnelle promise.

Les impacts sur l'environnement n'ont pas été étudiés, aucun projet alternatif n'a été pris en compte, les notions d'aménagement du territoire ont été occultées.

Le Ministère ne semble pas prêt à rendre possible le débat public indépendant (CNDP) demandé en juillet 1998 par l'ACENAS et en novembre 1998 par le Conseil Régional. Ce refus est scandaleux !

## **POURQUOI LE DEBAT PUBLIC ?**

Avant de prendre une décision qui va hypothéquer l'avenir de 240.000 personnes, il est indispensable que les décideurs connaissent le prix à payer : aujourd'hui et demain, quels sont les niveaux et les impacts du bruit de jour comme de nuit, de la pollution de l'air, de la pollution de l'eau ? quels sont les risques pour la santé ? Après des affaires comme « la Vache Folle », « le Sang Contaminé » ou « Tchernobyl », des études sérieuses doivent être menées avant de condamner des communes entières.

Lorsque l'on sait que pour l'aéroport de MILAN-MALPENSA les impacts environnementaux ont été étudiés bien avant le plan de masse (ADP Magazine – mars 1999), il est inacceptable qu'en France, on puisse signer un chèque en blanc et refuser des expertises et un débat démocratique permettant pourtant l'expression de toutes les parties !

Nous sommes intervenus auprès de tous les élus de la région afin qu'ils écrivent à JC GAYSSOT pour demander le débat public sur l'avenir de l'aéroport.

## **UNION DES RIVERAINS DE TOUS LES AEROPORTS FRANCAIS**

**Paris le 20 mars 1999**

Des actions communes au niveau national et européen ont été décidées lors de cette rencontre. L'ACENAS occupe désormais un des 9 sièges de l'UFCNA (Union Française Contre les Nuisances des aéronefs qui fédère 45 associations de défense de riverains d'aéroports). L'union fait la force sur des dossiers tels l'interdiction des vols de nuit et la diminution des nuisances liées au trafic aérien.

Nous remercions les élus suivants d'être intervenus au niveau du Ministère en vue d'un débat public (réponses au 20/3/99, sauf erreur) :

Mr BANDET, St Bonnet de Mure – Mr BARGE, Jonage - Mr BERNARD, Conseil Général Ain - Mr BERTHIER, St Just Chaleyssin – Mr BONNEFOIS, Genas - Mr BROIZAT, St Laurent de Mure - Mr CARDONNE, Béligneux - Mme CHUZEVILLE, Valencin – Mr CORMORECHE, Montluel – Mme DAVID, Députée Rhône– Mr DURAND, Conseil Général Rhône – Mme GARDRECHT, Conseil Général Rhône – Mr GARNIER, Beynost - Mr GLORIOD, Balan, Conseil Régional - Mr LASSALLE, St Georges d'Espéranche – Mr LEVRAT, Ste Croix – Mr LECULIER, Béligneux, Conseil Régional -Mr MERMAZ, Député Isère - Mr MONTCHARMONT, Député Rhône – Mr PAVIET-SALOMON, Tignieu-Jamezieu - Mr PEYRELONGUE, Neyron - Mr POUQUET, Niévroz – Mr REMILLER, Conseil Général Isère – Mr REY, Diémoz - Mr SAUGEY, Président du Conseil Général de l'Isère - Mr SAUNIER, Grenay – Mr TETE, Conseil Régional - Mr THOLLOT, Heyrieux – Mr TRIBET, Meyzieu – Mr VAYSSIERE, St Pierre de Chandieu - Mr VERNAY, Bonnefamille, Conseil Général Isère - Mr VIDAL, Toussieu - Mr VIENOT, Thil

Nous invitons les élus qui n'ont pas encore pris position à participer à cette démarche.

# battez-vous pour vous et vos enfants

Agissez avec l'ACENAS :

■ **CONTRE LE PROJET D'EXTENSION DE L'AEROPORT** (augmentation des nuisances pour tous les riverains, perte de valeur des maisons et terrains, cadre de vie dégradé, risques pour la santé liés à la pollution sonore et atmosphérique... )

■ **POUR L'INTERDICTION DES VOLS DE NUIT** dans un pays civilisé, on n'a pas le droit d'empêcher les gens de dormir la nuit.

Si le Ministre signe l'APPM qui engage l'aéroport dans la voie de l'extension, s'il nous refuse un débat démocratique, vous vous devez de réagir.

## C'EST DE VOTRE VIE, DE VOTRE AVENIR QU'IL S'AGIT SOYEZ PRETS A MANIFESTER PLUS NOMBREUX QUE JAMAIS !

### ACENAS.

Mairie d'Heyrieux  
38540 HEYRIEUX

Association Contre l'Extension et  
les Nuisances de l'Aéroport de Lyon-Satolas  
Tél/fax : 04.72.48.76.79

ADHESION juin 1998 à juin 1999

Première adhésion     Renouvellement

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_

J'adhère à l'ACENAS et je joins au présent bulletin ma cotisation personnelle pour l'année 1998/99 :

20,00 F

ou

50,00 F (membre bienfaiteur)

Je souhaite également faire un DON à l'ACENAS de ..... F, pour lequel un reçu me sera adressé en vue d'une déduction de mes impôts.

Date :

Signature :